



CHARTRE DES TERRASSES

En terrasse, j'suis CLASSE,

CLEAN

& COOL!



Engagements sur la sécurité, le respect des circulations piétonnes et de l'accessibilité

Je m'engage à installer ma terrasse à l'intérieur du périmètre marqué au sol d'une couleur blanche
Je m'engage à ce que ma clientèle **ET** mon personnel n'élargissent jamais ma terrasse au-delà.

Engagements sur la prévention des nuisances sonores

Je m'engage à poser visiblement le panneau des visuels de prévention des nuisances
Je m'engage à m'approvisionner **ET** à utiliser les dessous-de-verres des visuels de prévention des nuisances
Je m'engage à ne pas diffuser de musique en terrasse
Je m'engage à ce que la diffusion de musique intérieure soit inaudible à l'extérieur
Je m'engage à veiller à ce que ma clientèle se montre plus silencieuse après 22h00
Je m'engage à ranger ma terrasse à partir de 23h30
Je m'engage à ne pas servir dans des gobelets en plastique au moment de la fermeture
Je m'engage à demander à mes clients de se disperser après la fermeture de minuit
Je m'engage en cas de problème à participer à une démarche de médiation.

Engagements sur la propreté

Je m'engage à veiller à ce que ma clientèle **ET** mon personnel jettent leurs mégots dans les poubelles
Je m'engage à mettre des cendriers à la disposition de mes clients **ET** à les vider chaque jour
Je m'engage à veiller à la propreté de l'espace public aux alentours de mon établissement
Je m'engage à faciliter le bon écoulement des eaux de pluie.

Engagements sur le développement durable

Je m'engage à utiliser des mobiliers légers répondant à une empreinte écologique limitée
Je m'engage à supprimer vaisselle et gobelets en plastique à usage unique
Je m'engage à ne pas installer de chauffages, de climatiseurs et de brumisateurs électriques.

Engagements sur le partage et sur l'affichage de la Charte des terrasses

Je m'engage à signer **ET** à faire signer cette charte à **TOUT** mon personnel **ET** nouveau recruté
Je m'engage à afficher en devanture la charte *En terrasse, j'suis classe !* visible pour tou-te-s.

Mesures en cas de non-respect de ces engagements

Conformément au règlement de voirie, la Ville mettra fin à mon Autorisation de terrasse, si mon personnel ou moi-même ne respectait pas les engagements de cette Charte.
Je m'engage alors à libérer et à remettre en état d'origine les espaces, sous peine de poursuite pénale.

Signature du gérant :

précédée de la mention « lu et approuvé »

Nom :

Signatures du personnel :

